

CA du 29 mars 2024 à 11H00 en visio.

Etaient présents : Véronique Moulinier, Brigitte Pascual, Jacqueline Fargues, Bernard Turpin

Etaient excusées : Nicole Amulet, Monique Brutis.

Présidence : Bernard Turpin

Secrétaire : Véronique Moulinier

L'ordre du jour prévoit les points suivants :

- ✓ Validation de l'appel à cotisation 2024.

L'appel à cotisation pour 2024 est validé à l'unanimité

- ✓ Le point est fait à propos :

- du site internet : Véronique fait le point. Le site est à la fois pertinent et intéressant. Nous venons de publier environ 70 photos supplémentaires. Nous prévoyons prochainement une publication concernant les membres de la famille qui ont écrit des ouvrages puis ultérieurement nous envisageons la mise en ligne de courtes vidéos sur ceux qui jouent d'un instrument de musique.
- des adhésions 2023 : Jacqueline précise que 42 personnes ont adhéré à l'association
- des renouvellements : Véronique précise que depuis l'appel à cotisation, 5 personnes ont renouvelé via internet. Jacqueline précise qu'elle a déposé 4 chèques en banque.
- des nouvelles adhésions : pas de nouvelles adhésions pour l'instant
- une relance pour les adhésions sera faite dans la 1^{ère} semaine d'avril

Le Président remercie les intervenantes pour ces précisions.

- ✓ Date des AG

- Il y aura 2 AG : une AG ordinaire et une AG extraordinaire car il faut modifier l'article 13 des statuts.
- **Les AG se tiendront le samedi 27 avril à 10H30 en visio conférence.**
- Les convocations seront adressées par mail ou par courrier (pour ceux qui n'ont pas de boîtes mail) aux adhérents avant le 12 avril.
- Les adhérents auront la possibilité de se faire représenter en donnant procuration. Les procurations devront être adressées avant l'AG soit par courrier au siège de l'Association soit par mail adressé à centenaire.pascual@gmail.com
- Rappel : un membre ne peut détenir plus de quatre pouvoirs.

A l'unanimité ces dispositions sont adoptées.

- ✓ Ordre du jour des AG

- Assemblée Générale Ordinaire
 - Pointage des présents et vérifications des pouvoirs
 - Quorum
 - Période avril 2023/ 31 mars 2024
 - Rapport moral par le Président avec vote
 - Rapport financier par la trésorière avec vote
 - Rapport sur les aspects administratifs par la secrétaire sans vote
 - A compter du 1^{er} avril 2024 : pour information
 - Nombre d'adhérents en 2024
 - Situation financière
- Assemblée Générale Extraordinaire
 - Quorum
 - Modification des statuts : article 13.
 - La majorité des 2/3 est obligatoire pour que la modification soit adoptée

- Cela ne devrait pas poser problème car il ne s'agit que d'un problème de rédaction.

A l'unanimité ces dispositions sont adoptées.

- ✓ Organisation de la journée du 30 mai 2025

Bernard Turpin présente et explicite le projet d'organisation élaboré pour le 30 mai 2025. Les participantes font part d'un certain nombre de remarques portant sur des points de détails, des terminologies à adopter, des précautions à prendre. Toutes ces remarques importantes pour le bon déroulement de la journée seront prises en considération. **Le projet ainsi amendé et surtout chiffré plus précisément sera présenté une nouvelle fois au CA avant présentation à l'AG du 27 avril 2024.**

- ✓ Questions diverses : pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12H30

Le Président de séance

Bernard Turpin

La secrétaire de séance

Véronique Moulinier